

# Compte rendu réunion des représentants de proximité du Siège

Janvier 2019



Siège

1.2.3.4.5.Ô  
franceinfo:

CE QU'IL FAUT RETENIR

## 1/10ème de congés payés

La restitution du 1/10<sup>ème</sup> de congés payés n'est pas tout à fait claire, (certains en ayant bénéficié, d'autres pas) sur la disparité de montants perçus. Un éclaircissement sur la genèse de cette opération a été demandé.

Le service juridique a élaboré une réponse à cette question, qui sera jointe au compte-rendu à venir de la Direction.

Les personnels ayant quitté l'entreprise et qui travaillaient durant la période couverte par le rappel 10<sup>ème</sup> de congés payés, seront bien indemnisés. La direction ne sait pas encore si cela se

fera automatiquement ou au cas par cas.

De plus, la direction fera une communication pour apporter des explications sur la méthode de calcul du rappel du dixième de congés payés.

Ce 10<sup>ème</sup> de congés payés correspondrait prorata de congés payés sur des éléments variables de salaires (heures sup, fractionnements, astreinte, primes diverses), sauf si des jours ont été mis sur le CET. C'est l'assiette du 10<sup>ème</sup>, d'où ces différences... que la DRH a tout de même du mal à expliquer.

## PEE ( Plan d'Épargne Entreprise)

Les sociétés France 2 et France 3 avaient mis en place un PEE (plan d'épargne entreprise) mais ce dispositif n'a pas été reconduit au moment de l'entreprise commune.

Une communication sera faite pour les salariés qui possèdent encore un compte avec ces anciens dispositifs.

### Le prélèvement à la source

Les informations concernant le prélèvement à la source sont disponibles sur Monespace avec la possibilité de poser des questions.

Les gestionnaires de paie ont été formés sur le sujet, leur peur est de se

faire agresser par des collaborateurs, « encore plus que d'habitude ».

Pour lire le compte rendu de la direction, cliquez ici [👉](#)  
(lien vers Monespace)

## SECTEUR PROGRAMMES, COMMUNICATION MARKETING, ETUDES

### Listing des personnels du secteur

Les Représentants du Personnel ont demandé que la direction leur transmette les listes des personnels relevant de leur secteur (Programmes, Communication, Marketing et Études) et ce, afin de se présenter auprès des personnels et de permettre à ce dernier de leur faire « remonter » les problématiques, interrogations ou

questions.

La réunion a également porté les modalités d'organisation des nouvelles instances.

Pour lire le compte rendu de la direction, cliquez ici [👉](#)  
(lien vers Monespace)

## SECTEUR PRODUCTION FABRICATION, TECHNOLOGIES

### Poste vacant aux équipes légères

Le poste chef d'équipe Électricien Éclairagiste aux ex « équipes légères siège » est toujours vacant suite à un détachement. Si celui-ci venait à être « libéré », la direction étudierait son

maintien selon les besoins du service.

La direction fait remarquer que le service des équipes légères du siège n'existe plus depuis la réforme des MIF.

### Nomination d'un chef de service au service éclairage siège

La nomination de responsable du pôle lumière au centre d'exploitation nord

n'est pas encore actée.

### Désignation des métiers dans planif

Le terme « Électro » sera remplacé par Électricien ou Éclairagiste

## Étude INRS concernant la dangerosité des projecteurs LED des studios MFTV et Saint Cloud

La direction estime que les projecteurs LED de groupe 2 des plateaux du siège ne posent pas de problème de sécurité s'ils sont placés à une distance d'au moins deux mètres.

Une visite des plateaux du siège est prévue avec des représentants de la CARSAT, CRAMIF, INRS et de la direction générale du travail le 23 janvier 2019.

## Déploiement de l'outil d'habillage ORAD dans les régies du siège

Une nouvelle version de l'outil d'habillage ORAD sera installée prochainement en régie 2 et l'outil sera déployé en régie 4 fin février 2019.

Les responsables de régie suivront une formation puis les truquistes et l'opérateur LSM.

Il n'y aura pas d'opérateur dédié comme en régie 2 pour les éditions de France 2.

Encore une fois l'information de France 3 fait figure de parent pauvre dans la rédaction unique.

## Adresse mail attribuée aux intermittents

Certains intermittents travaillant d'une façon régulière peuvent faire une demande d'adresse mail FTV à leur chef de service.

Celle-ci ne sera pas désactivée entre deux contrats si ceux-ci sont réguliers sur une période donnée.

## Accords collectifs appliqués aux intermittents

La direction affirme que c'est l'accord CDDU qui s'applique aux intermittents.

Toutefois, à une question DP antérieure, elle affirmait que l'accord France Télévisions du 28 mai 2013 s'applique aux CDD d'usage pour les dispositions non couvertes par l'accord collectif national de branche de la Télédiffusion du 22 décembre 2006.

En conséquence, en ce qui concerne le

temps de travail, les CDD d'usage ne sont pas concernés par l'accord du 28 mai 2013, sauf exceptions prévues par les régimes spécifiques (matinaliers)

Une clarification de la direction est attendue sur ce dossier.

Pour lire le compte rendu de la direction, cliquez [ici](#) <sup>18F</sup>  
(lien vers Monespace)

## **SECTEUR INFORMATION ET SPORTS**

### Prise des congés payés dès le 1<sup>er</sup> janvier

La direction insiste, les congés payés peuvent se prendre à partir du 1<sup>er</sup> janvier, pour ceux qui le peuvent ou le

souhaitent, cela afin d'éviter d'arriver en fin d'année avec un stock de congés non pris.

## Journaliste « animateur de communauté web »

Les représentants du personnel de l'info ont appris la création, hors accord collectif, de nouveaux postes de journalistes « animateurs de communautés web », au nombre de 3. 1 journaliste a été nommé pour animer

les réseaux sociaux des éditions du soir (19/20, 20 heures & Soir 3), 2 autres nominations devraient suivre, un pour les éditions matin & mi-journée et un autre pour les éditions week-end.

## Postes vacants

Le poste vacant à la coordination des reportages sera publié prochainement. Le poste du chef de service son/montage est publié. L'intérim est

assuré par le directeur adjoint de la DRM (paragraphe optionnel, si on a de la place)

## Saisie des synthés par les journalistes

La direction maintient sa décision d'imposer la saisie des synthés par les journalistes.

D'abord à Soir 3 à compter du mois d'avril. Une soixantaine de journalistes seront formés.

## Retard dans les déménagements à l'info

2 à 3 semaines de retard sur les prévisions.

Prochaine grosse vague, début mars. Le calendrier est [ici](#)

## Mal dans mon « open-space »

De nombreux salariés nous font part de leur inconfort et malaise dans leurs nouveaux bureaux ouverts : passages incessants, bruits de portes, regards des passants, sécurisation des postes de travail et des affaires personnelles.

L'équipe de Franceinfo-Afrique (ex-Géopolis), en particulier, réclame des

portes (il y en a bien 3 bureaux plus loin) !

Refus de la DRH pour laquelle le travail en « espace ouvert » est un choix de la direction qui s'impose à tout France Télévision.

*« Les collaborateurs vont s'habituer ! »*

## Caméras de surveillance

Suite aux nombreux déménagements, des caméras se retrouvent en plein milieu des salles de rédaction (Infogénés, JRI, OPS) ou aux points d'accès aux services. Les RP ont demandé le déplacement de ces caméras pour des raisons évidentes.

Refus de la direction qui affirme qu'elles ne filment que les couloirs.

La CGT qui a déjà saisi la CNIL par le passé se réserve la possibilité de l'interroger à nouveau.


## Placardisations, discrimination et troubles psychosociaux

Les représentants CGT ont une nouvelle fois demandé à la direction de l'information prendre très au sérieux la

souffrance et le mal être de nombreux salariés (PTA et Journalistes).

Dire que « *tout le monde a du travail* » n'est pas une réponse.

Les mises à l'écart, le confinement à des tâches subalternes, les brimades salariales ont des effets dévastateurs.

Pour lire le compte rendu de la direction, cliquez ici  (lien vers Monespace)

Vos Représentant-e-s de Proximité CGT

**Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux**

**Véronique PAILLE-VECCHIA**

**Programmes, Communication, Marketing, Études**

**Sophie PIGNAL**

**Production, Fabrication, Technologies**

**Éric LAUMONIER**

**Information et Sports**

**Claude GUENEAU & Olivier BLANCHARD**

**Prochaines réunions prévues :**

- **12 février matin** : Gestion d'entreprise, immobilier et moyens généraux
- **12 février après-midi** : Programmes, communication, marketing, études
- **13 février matin** : Production, fabrication, technologies
- **14 février matin** : Information et Sports

**CGT France télévisions Siège**  
Bureau V 2836  
7 Esplanade Henri de  
France  
75907 Paris cedex 15  
01.56.22.47.04  
[cgt.siege@francetv.fr](mailto:cgt.siege@francetv.fr)